

route procurerait en outre un moyen de transport plus économique pour les produits de la ferme.

Il a promis ensuite la canalisation du Saint-Laurent. A Winnipeg, le 9 juin, il demandait:

A-t-on fait quelque chose pour la canalisation du Saint-Laurent? Pourquoi?

Il ajoutait:

Car il appartenait au Gouvernement d'agir et il ne l'a pas jugé à propos; il n'a pas osé.

Ecoutez bien ceci, que n'oubliera pas le peuple canadien quand le Gouvernement de mon honorable ami se lancera dans l'entreprise:

On peut se procurer l'argent nécessaire aux travaux sans qu'en définitive, il en coûte rien au pays. On établirait et exploiterait le canal sans danger pour nos droits souverains, les droits provinciaux étant entièrement sauvegardés. Il ne nuira pas aux voies de communication rivales, mais il les complètera et leur viendra en aide.

A Cobourg, le 24 juin, il a dit, d'après la *London Free Press* du lendemain:

Si nous sommes portés aux affaires, nous entreprendrons et mènerons à bonne fin sans retard la canalisation du Saint-Laurent. M. King n'a fait que des promesses.

Ayant parlé des routes et de la canalisation du Saint-Laurent, il passe aux canaux en général. A Saint-Jean, comme l'indiquait le *St. John Telegraph-Journal* du 1er juillet, il a dit à ce sujet:

Nous vous offrons la canalisation du Saint-Laurent. Le canal de Chignectou est une possibilité et même une probabilité.

Dans l'Ouest, après avoir parlé de l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson, il aborde la question des tarifs de transport et, à Brandon, le 21 juin, il dit, d'après le compte rendu du *Mail and Empire* du 23 juin:

Appliquons les tarifs dits du Pas du Nid-Corbeau au chemin de fer de la baie d'Hudson. Achevons le port. Obtenons les primes les plus basses possible pour l'assurance et le balisage, le plus tôt possible.

A la même réunion, il aurait dit:

Le chef conservateur a approuvé l'établissement du raccourci de Mafeking, afin de donner à Manitoba un accès moins long au chemin de fer de la baie d'Hudson. M. Bennett a ajouté qu'il conviendrait d'exécuter ce projet, en vue de remédier au chômage, et il a affirmé que telle est bien son intention.

Sauf erreur, mon honorable ami, le ministre des Chemins de fer, a dit dans un de ses discours qu'il ne savait pas où se trouverait le raccourci de Mafeking, mais, quel qu'en soit l'emplacement, M. Bennett y établirait une voie ferrée.

[Le très hon. Mackenzie King.]

L'hon. M. MANION: Je tiens à relever cette parole de mon très honorable ami. Je n'ai rien dit de tel. Je crains que plusieurs des citations du très honorable député ne soient du même genre.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis très heureux de la mise au point de mon honorable ami; seulement on m'affirme que bon nombre de gens ont entendu la déclaration.

L'hon. M. MANION: Personne ne l'a entendue.

Le très hon. MACKENZIE KING: A Summerside, le 4 juillet, après avoir parlé des grandes routes, des chemins de fer et des voies d'eau, l'honorable représentant a abordé la question des traversiers; il a rappelé que sir Robert Borden avait établi un service de traversier et un terminus. Voici ce qu'il a dit, suivant le rapport paru dans le *Telegraph-Journal* de Saint-Jean, le 5 juillet:

J'espère qu'avant bien longtemps vous bénéficierez d'un second bateau traversier.

Parlant à Halifax le 3 juillet il a dit, d'après l'*Ottawa Journal* du 4 juillet:

Halifax et Saint-Jean devraient être des ports nationaux. Ils appartiennent au public du Canada. Ils devraient être de grands ports libres.

Le *St. John Telegraph-Journal* du 1er juillet, dans son compte rendu de l'assemblée tenue par M. Bennett, la veille, fait dire à ce dernier:

Un grand port libre, voilà la seule chose qui assure que nos produits canadiens puissent affronter la concurrence étrangère sur le marché mondial. Ce port est une grande entreprise nationale, et à défaut de la reconnaître comme tel nous ne saurions réussir. Mon ambition est de rendre ce port le moins onéreux dans tout le globe.

Voici ce que je trouve dans le rapport de la même réunion publié par l'*Ottawa Journal* du 1er juillet:

Le port de Saint-Jean, a affirmé le chef conservateur, devrait être un grand port libre: un port national. Et il s'est engagé à réaliser ce projet. Le chef conservateur a parlé d'une rumeur disant qu'il était opposé au régime actuel du port. "Certainement j'y suis opposé" a-t-il dit, "je dénonce la perception de droits, laquelle empêche le développement du port".

Une autre catégorie de ses promesses intéressait les ponts. Non seulement ces gens devaient-ils avoir des ports, comme nous l'avons vu, mais des ponts aussi. Ecoutez-le à Saint-Jean:

*St. John Telegraph Journal*, 1er juillet:

A ce port il faut un pont. Pourquoi tout ce retard? Sur le parquet de la Chambre j'ai exprimé ma volonté en ce sens. Ce pont, vous l'aurez. Nous en voterons les fonds à la prochaine session du Parlement